

# OPEN DE 3 BANDES DE SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE

---

samedi 18 et dimanche 19 avril 2026  
Règlement – Formule 32 joueurs\*

## Généralités

Le tournoi est ouvert à tous les licenciés de la FFBillard au mode de jeu 3 bandes par handicap. Les joueurs s'engagent à respecter le règlement de la FFBillard. La tenue Club est souhaitée.

Le rendez-vous est fixé le samedi 18 avril à 8:30 au club. Le début des rencontres : 9:00.

## Phases de jeu

La phase de poules est constituée de 8 poules de 4 sur 6 billards (cinq 2,80m et un 3,10m). Soit 3 matchs par joueur et par poule.

Les 2 premiers de chaque poule vont en 8<sup>ème</sup> de finale du tournoi principal (puis élimination directe).

Les 2 derniers de chaque poule vont en 8<sup>ème</sup> de finale du tournoi consolante (puis élimination directe).

Tous les joueurs sont donc garantis de jouer au minimum 4 matchs.

**En phase de poule il y a droit à la reprise et les matchs sont limités à 45 reprises.**

**A partir des 8èmes de finale, que ce soit dans le tournoi principal ou consolante, il n'y a pas de reprise égalisatrice et pas de limitation pour le nombre de reprises**

L'échauffement est limité à 3 minutes par joueur.

La phase de poules se jouera non-stop le samedi. La priorité du 3,10 sera donnée aux têtes de série dans la mesure où cela est possible (c'est-à-dire si cela n'introduit pas de retard significatif sur le planning).

La consolante se jouera exclusivement sur 2,80m.

Les 2 demi-finales du tournoi principal se joueront en même temps, donc 1 sur 2,80 et un sur 3,10. La priorité du 3,10 sera attribuée au meilleur classement FFB des 4 joueurs en lice.

La finale du tournoi principal se jouera sur 3,10m.

## Arbitrage

L'arbitrage se fera en **auto arbitrage** dans les phases de poules (celui qui ne joue pas compte à voix haute les points de son adversaire) ou éventuellement à la discrétion de volontaires pour arbitrer, joueurs ou non. En principe, ce mode de fonctionnement se passe bien puisque s'appuyant sur la sportivité de chacun, cependant, en cas de contestation, il sera fait appel au directeur de jeu qui tranchera au mieux et dont la décision ne devra pas être contestée.

**A partir des 8èmes (principal et consolante) l'auto arbitrage sera maintenu** sauf si des arbitres se portent volontaires.

**Le club garantit 1 arbitre pour chaque finale (principal et consolante).**

## Organisation des poules

Les poules seront organisées classiquement avec la méthode des chapeaux :

- 1<sup>er</sup> chapeau les 8 premiers au classement FFB
- 2<sup>ème</sup> chapeau les 8 suivants au classement FFB
- 3<sup>ème</sup> chapeau les 8 suivants au classement FFB
- 4<sup>ème</sup> chapeau les 8 suivants au classement FFB

Chaque poule sera constituée d'un joueur de chaque chapeau par tirage au sort.

## Classement

Le classement à l'issue des poules se fera d'abord par points de matchs.

Les cas d'égalité aux points de matchs seront départagés au coefficient : Total points réalisés/ Total points à faire (sur l'ensemble des matchs joués).

Par exemple, un joueur a joué 3 matchs en poule, il a un handicap de 15, soit 45 points à faire. Il fait 10 points au premier match, 15 au second, 12 au troisième, il totalise donc 37 points. Son pourcentage est de  $37/45 = 0,822$ .

Les 1ers de poules seront classés de 1 à 8, les 2èmes de 9 à 16, les 3èmes de 17 à 24 et les 4èmes de 25 à 32. Le tableau final (principal et consolante) sera organisé, en partant du classement, suivant la méthode du serpentin :

- Principal : 1/16, 2/15, 3/14, 4/13, 5/12, 6/11, 7/10, 8/9 \*
- Consolante : 17/32, 18/31, 19/30, 20/29, 21/28, 22/27, 23/26, 24/25 \*

## Inscriptions

L'inscription est de 35 €. Les inscriptions sont reçues par email ou par courrier mais ne seront confirmées qu'à réception du chèque ou du virement bancaire de 35 € (IBAN CREDIT MUTUEL : Association billard sébastiennaise - FR7610278361600001006490131 - BIC : CMCIFR2A

## Handicaps

	Poules et Consolante	Principal
master $\geq 1.2$	30	40
master $< 1.2$	26	35
N1	21	28
N2	19	25
N3 A de 0.440 à 0.520	17	22
N3 B de 0.360 à 0.439	15	19
Régional	13	16

Le handicap de chaque joueur sera attribué en fonction de la moyenne affichée sur le classement de la fédération à la fin de la saison précédent le tournoi.

## Contact

Email : [stseb.billard@free.fr](mailto:stseb.billard@free.fr) - Adresse postale : ABS, 18 rue de la Loire, 44230 Saint Sébastien sur Loire Contact : 06 47 78 34 83 (Philippe Guérin) ou 06 44 00 93 99 (Olivier David)

## Dotations

Les engagements sont intégralement reversés comme suit \*\*:

1 <sup>er</sup> du Principal : 300 €	1 <sup>er</sup> de la Consolante : 60 €
2 <sup>ème</sup> du Principal : 150 €	2 <sup>ème</sup> de la Consolante : 40 €
3 <sup>ème</sup> du Principal : 80 €	3 <sup>ème</sup> de la Consolante : 20 €
4 <sup>ème</sup> du Principal : 50 €	4 <sup>ème</sup> de la Consolante : 20 €
5 <sup>ème</sup> au 8 <sup>ème</sup> du Principal : 40 €	
9 <sup>ème</sup> au 16 <sup>ème</sup> du Principal : 30 €	

## Contact

Email : [stseb.billard@free.fr](mailto:stseb.billard@free.fr) - **ABS, 18 rue de la Loire, 44230 Saint Sébastien sur Loire**

Contact : 06 47 78 34 83 (Philippe Guérin) ou 06 44 00 93 99 (Olivier David)

## Restauration

Du fait de la formule non-stop, le club proposera des sandwichs pour le samedi et le dimanche midi. Ils seront en vente à partir de 10h30 le matin.

## Hôtels

Les hôtels les plus proches du club (moins de 5mn en voiture) sont :

- Gites et Chambres d'hôtes – Patrice Michault – 44230 St Sébastien -sur-Loire : 06 22 25 30 02 - [Accueil - Gîtes au Détour des Pas Enchantés \(gites-enchantes.fr\)](http://Accueil - Gîtes au Détour des Pas Enchantés (gites-enchantes.fr))
- Campanile (demander tarif sportif licencié) - 1 Avenue Jules Verne 44230 St-Sébastien-sur-Loire : 02 40 80 75 05
- 1ere classe - Avenue Jules Verne 44230 St-Sébastien-sur-Loire : 02 40 80 79 80
- B&B Hôtel - Avenue Jules Verne 44230 St-Sébastien-sur-Loire : 0892 70 75 48
- Campanile St Jacques - 16 Boulevard Emile Gaborit 44200 Nantes : 02 72 65 65 65

## Parking gratuit

- 10 places devant la salle de billard, indiquées « RESERVÉ »
- Parking SNCF « Des pas enchantés » - 50 mètres (proche axe des Pas enchantés)
- En dernier recours : parking de l'autre côté de l'immeuble – Weekend uniquement

\* dans la limite des inscriptions

\*\* pour un tournoi de 32 joueurs, sinon la redistribution se fera en proportion du nombre de joueurs participants